



# PSE2

# PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 2

## Formation initiale

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le stage de formation PSE2 est ouvert à toute personne y compris les Personnes en Situation d'Handicap (PSH) titulaire du PSE1.

### OBJECTIFS

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques, d'assurer sa propre sécurité et celle des autres, et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou à une détresse physique, avec du matériel de premiers secours, au sein d'une équipe appelée à participer aux secours organisés, sous le contrôle des autorités publiques.

### PROGRAMME

1. L'équipier-secouriste
2. Hygiène et asepsie
3. Les bilans
4. Les atteintes liées aux circonstances
5. Les affections spécifiques
6. Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
7. Les pansements et les bandages
8. Les immobilisations
9. Les relevages
10. Les brancardages et le transport
11. Les situations avec de nombreuses victimes
12. Synthèse



Durée  
28 heures  
sur 4 jours



Lieu  
Inter : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON  
Intra : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON  
ou dans vos locaux



Participants  
6 à 12 stagiaires



Taux de réussite  
100 %  
01/01/2021  
au  
31/03/21



Personne en situation d' handicap  
Contactez-nous



Satisfaction client  
94 %  
01/01/2021  
au  
31/03/21

Cliquer pour faire défiler les photos



### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- › **Études de cas** : afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir
- › **Démonstrations pratiques et apprentissages** : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs
- › **Cas concrets** : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique

### ÉVALUATION

- Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur :
- › leur acquisition des techniques au fur et à mesure de leur apprentissage
  - › leurs capacités de mise en œuvre des procédures, lors de mises en situation pratiques

\*À l'issue de la formation, un bilan de l'ensemble des résultats obtenus est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation PSE2. Dans certains cas, il peut être proposé une journée de rattrapage.

NB : La formation continue PSE2 devra intervenir dans les 12 mois suivant la formation initiale ou continue.

### CONTACTEZ-NOUS